

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR L'INSTALLATION D'AGRICULTEURS
DANS LE CADRE DE LA REFORME FONCIERE ET CESSION DE BIENS FONCIERS

La SAFER de GUADELOUPE porte à la connaissance du public qu'elle envisage d'attribuer les biens désignés ci-après qu'elle possède :

Commune de SAINTE-ROSE : Lot Agricole destiné à l'installation en GFA Réforme Foncière :

* Lieu-dit « La Boucan » - référence cadastrale AZ 98ppF7 - surface 4 ha 30 a 00 ca environ , - RNU parcelle libre.

Commune LES ABYMES : Chemins d'exploitations, balance

* Lieu-dit « Léonie » - référence cadastrale AH 236 - surface de 34 a 41 ca environ , - PLU : A « talus + chemin de la balance » parcelle libre .

* Lieu-dit « Caduc » - référence cadastrale AH 309 - surface de 2 a 25 ca environ , - PLU : 1AU « chemin d'exploitation » parcelle libre .

* Lieu-dit « Belle Plaine » - référence cadastrale AD 235 - surface de 4 a 00 ca environ , - PLU : A « chemin d'exploitation » parcelle libre.

Commune MORNE-A-L'EAU - Lot Agricole destiné à l'installation en GFA Réforme Foncière :

* Lieu-dit « Clugny » - références cadastrales AS 525 (de 2 ha 81 a 18 ca environ) - et lieu-dit « Route de Bellevue » AS 494 (de 4 ha 29 a 00 ca environ) - surface totale de 7 ha 10 a 18 ca environ - PLU : A - parcelles occupées - . (Attribution en une seule unité foncière).

* Lieu-dit « Clugny » - références cadastrales AS 524 (de 2 ha 91 a 57 ca environ) et AS 551 (de 3 ha 23 a 54 ca environ) - surface totale de 6 ha 15 a 11 ca environ - et PLU : A - parcelles occupées . (Attribution en une seule unité foncière).

Commune LE MOULE - Lot Agricole destiné à l'installation en GFA Réforme Foncière :

* Lieu-dit « Pinadière » - référence cadastrale BH 54ppF10 - surface de 2 ha 00 a 00 ca environ -

PLU : A - parcelle libre.

* Lieu-dit « La Mineure » - référence cadastrale BK 1389ppF2 - surface de 2 ha 40 a 00 ca environ - PLU : A - parcelle occupée.

* Lieu-dit « Route de Douville » - référence cadastrale BE 61ppF1 - surface de 3 ha 30 a 00 ca environ - PLU : A - parcelle libre.

* Lieu-dit « Duteau » - référence cadastrale AE 954 - surface de 2 ha 01 a 66 ca environ - PLU : A - parcelle libre.

* Lieu-dit « Boissière » - référence cadastrale BE 176ppF4 - surface de 1 ha 80 a 00 ca environ - PLU : A - parcelle libre.

Commune PETIT-CANAL - Lot Agricole destiné à l'installation en GFA Réforme Foncière :

* Lieu-dit « Michaux » - référence cadastrale AL 806 - surface de 11 ha 69 a 26 ca environ - PLU : A - parcelle libre.

Commune de ANSE-BERTRAND : Lot Agricole destiné à l'installation en GFA Réforme Foncière :

* Lieu-dit « Sans Fenêtre » - références cadastrales AY 396 (de 63 a 56 ca environ) et AY 401 (surface de 86 a 60 ca environ) - surface totale de 1 ha 50 a 16 ca environ , - PLU : A2 parcelle libre (Attribution en une seule unité foncière).

Commune de SAINTE-ROSE - Cession de biens fonciers

* Lieu-dit « Rue Saint Félix Vaire » - référence cadastrale BI 236 surface de 9 a 95 ca environ - RNU parcelle occupée.

* Lieu-dit « Rue Saint Félix Vaire » - référence cadastrale BI 237 surface de 9 a 68 ca environ - RNU parcelle occupée.

* Lieu-dit « Montgommier » - référence cadastrale BE 371 surface de 22 a 29 ca environ - RNU parcelle libre.

* Lieu-dit « Moustique » - référence cadastrale AV 561 surface de 9 a 42 ca environ - RNU parcelle occupée.

* Lieu-dit « Moustique » - référence cadastrale AV 563 surface de 13 a 77 ca environ - RNU parcelle occupée.

* Lieu-dit « Belle Plaine » - référence cadastrale AZ 501 surface de 19 a 03 ca environ - RNU parcelle occupée.

* Lieu-dit « Montgommier » - références cadastrales BE 307 (de 28 a 43 environ) et BE 358 (de 12 a 49 ca environ) - surface totale de 40 a 92 ca environ - RNU parcelles libres (cession en une seule unité foncière).

* Lieu-dit « Massy » - référence cadastrale AL 232 surface de 16 a 38 ca environ - RNU parcelle libre.

* Lieu-dit « Massy » - références cadastrales AL 233 (de 17 a 41 ca environ) et AL 234 (de 18 a 23 ca environ) - surface totale de 35 a 64 ca environ - RNU parcelles libres. (cession en une seule unité foncière).

* Lieu-dit « Massy » - référence cadastrale AL 294 surface de 25 a 95 ca environ - RNU parcelle occupée.

* Lieu-dit « Léotard » - référence cadastrale AV 347 - surface de 7 a 30 ca environ - RNU parcelle libre.

* Lieu-dit « Colibri » - référence cadastrale AW 457 - surface de 2 a 95 ca environ - RNU parcelle occupée.

* Lieu-dit « Des Mimosas » - référence cadastrale BC 73 - surface de 2 a 13 ca environ - RNU parcelle occupée.

Commune LE MOULE - Cession de biens fonciers

* Lieu-dit « Pinadière » - référence cadastrale BH 48 - surface de 21 a 42 ca environ - PLU : A - parcelle occupée lot jardin.

* Lieu-dit « Pinadière » - référence cadastrale BH 54ppF8 - surface de 22 a 42 ca environ - PLU : A - parcelle occupée.

* Lieu-dit « Route de Douville » - référence cadastrale BE 139ppP2 - surface de 20 a 00 ca environ - PLU : A - parcelle occupée - lot jardin

* Lieu-dit « Route de Douville » - référence cadastrale BE 139ppP3 - surface de 20 a 00 ca environ - PLU : A - parcelle occupée - lot jardin

* Lieu-dit « Route de Douville » - référence cadastrale BE 139ppP4 - surface de 20 a 00 ca environ - PLU : A - parcelle occupée - lot jardin .

* Lieu-dit « Route de Douville » - référence cadastrale BE 139ppP5 - surface de 19 a 80 ca environ - PLU : A - parcelle occupée - lot jardin.

* Lieu-dit « Route de Douville » - référence cadastrale BE 139ppP6 - surface de 20 a 00 ca environ - PLU : A - parcelle occupée - lot jardin.

* Lieu-dit « Beaumont » - référence cadastrale AK 919 - surface de 34 a 02 ca environ - PLU : UG - parcelle libre.

Commune PETIT-BOURG - Cession d'un bien foncier

* Lieu-dit « Trinité » - référence cadastrale AD 963ppF2 - surface de 50 a 67 ca environ - PLU : Ap - parcelle occupée.

Commune BAIE-MAHAULT - Cession de biens fonciers

* Lieu-dit « Fond Budan » - référence cadastrale AY 188ppF1 - surface de 28 a 16 ca environ - PLU : Udb, A et N - parcelle occupée.

* Lieu-dit « Montier » - référence cadastrale BL 617 - surface de 12 a 26 ca environ - PLU : Udb - parcelle occupée.

* Lieu-dit « Dupuy » - référence cadastrale AZ 135ppP1 - surface de 42 ca environ - PLU : IAU - parcelle occupée.

* Lieu-dit « Dupuy » - référence cadastrale AZ 136ppP1 - surface de 37 ca environ - PLU : IAU - parcelle occupée.

* Lieu-dit « Dupuy » - référence cadastrale AZ 141ppP1 - surface de 31 ca environ - PLU : IAU - parcelle occupée.

* Lieu-dit « Dupuy » - référence cadastrale AZ 173ppP1 - surface de 39 ca environ - PLU : IAU - parcelle occupée.

Commune LES ABYMES : Cession d'un bien foncier

* Lieu-dit « Dothémare » - référence cadastrale AD 636 - surface de 21 a 30 ca environ - PLU : UG - parcelle libre.

Commune de MORNE-A-L'EAU : Cession d'un bien foncier

* Lieu-dit « Garnier » - référence cadastrale BO 457 - surface de 33 a 44 ca environ - PLU : UG/A - parcelle occupée- (régularisation).

Commune de PETIT-CANAL : Cession de biens fonciers

* Lieu-dit « Roujol » - référence cadastrale AP 563 - surface de 20 a 07 ca environ - PLU : U2 - parcelle occupée- (régularisation).

* Lieu-dit « Route de la chapelle - Clugny » - référence cadastrale AZ 648 - surface de 23 a 50 ca environ - PLU : U2 - parcelle libre.

Commune de PORT-LOUIS : Cession d'un bien foncier

* Lieu-dit « Laffont Gouttière » - référence cadastrale AD 488ppF1 - surface de 65 a 79 ca environ - PLU : N - parcelle occupée- (régularisation).

Pour les parcelles au PLU : A, A2, en RNU, 1AU, RNU ; lot agricole destiné à l'installation en GFA Réforme Foncière, cession de biens fonciers agricoles, une fiche de candidature est à retirer à la SAFER, à compléter avant le délai ci-après.

Pour les parcelles au PLU : Udb, IAU, UG, UG/A, U2, N RNU - [occupées, lot jardin, régularisations, libres]-, il appartient aux candidats de faire une offre de prix hors taxe et de préciser les conditions de paiement.

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature par courrier au plus tard le **Lundi 18 Novembre 2019** (cachet de la poste faisant foi) à SAFER DE GUADELOUPE - Immeuble Patio de Houelbourg - Z.I. de JARRY - B.P. n° 2063 - 97192 JARRY Cédex - **Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération.** Cet avis peut-être consulter sur le site de la Préfecture de Guadeloupe : <http://www.guadeloupe.gouv.fr> et également sur les sites de la SAFER www.gestion-ac.fr et <http://www.safer-guadeloupe.com>. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.